



Nous avons reçu la visite de notre nouvelle députée, Mme Laétitia Romeiro Dias ainsi que de notre nouveau sénateur, M. Jean-Raymond Hugonnet. Les échanges ont été d'une très grande qualité et ce fut pour nous l'occasion d'aborder des sujets aussi variés que les subventions, les constructions illégales, les spécificités d'un village rural tel que le nôtre, le regroupement des hôpitaux,... Nous avons aussi préparé l'idée de visites du Conseil des jeunes dans nos institutions.

Les quelques évènements du mois de Mars

Le lundi 19 Mars, était organisée la commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Nous tenons à remercier tous les participants à cet évènement ainsi que les Fanfarons qui sont toujours présents dans ces circonstances.



Le 7 Avril dernier, le Comité des Fêtes organisait son Carnaval Mexicain. Défilé dans les rues du village l'après-midi et soirée mexicaine avec la participation du groupe « El Mariachi Cocula ». Tout était chaud : le contenu des assiettes et l'ambiance.



Evènements à venir

Le 5 Mai : Ramassage de Printemps.

Le 8 Mai : Cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945

Le 20 MAI : La brocante organisée par Vitagym et la bibliothèque Montgraviers.

Le 26 MAI : Soirée Jazz organisée par la Maison de la musique à la salle A. Lucas.

A la Mairie : Une boîte à idées vous attend. N'hésitez pas à venir la remplir.

Sur le site internet : Dans la rubrique « A votre écoute », vous avez la possibilité de communiquer avec vos élus et aussi, celle de vous abonner aux alertes et aux Flashs

Rappels « à votre écoute »

Les numéros d'urgence :

SAMU 15
Sapeurs Pompiers 18

Gendarmerie 17
N° unique d'urgence européen 112

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr



Imprimé par la CCPL



Flash N° 88

Avril 2018



Les délibérations du Conseil Municipal du 11 Avril 2018

L'ordre du jour :

- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif**
Adopté à l'unanimité
- **Affectation du résultat**
Votée à l'unanimité
- **Vote des taux d'impositions**
Taux inchangés par rapport à l'an passé
Voté à l'unanimité
- **Budget primitif communal**

- **Subventions au CCAS et à la Caisse des Ecoles**
CCAS : 10000€ CdE : 25000€
Acceptées à l'unanimité
- **Modification du tableau des effectifs (2 promotions internes)**
Adoptée à l'unanimité
- **Sortie des communes du SMTC du syndicat Eau Ouest Essonne**
Acceptée à l'unanimité
- **Convention avec la CCPL pour l'instruction des dossiers d'urbanisme (renouvellement)**
Votée à l'unanimité

Fonctionnement	Dépenses €		Recettes €	
	Dépenses €		Exédent reporté	
	1265628,30		181801,30	
			Recettes	1083827,00
	Total Dépenses	1265628,30	Total Recettes	1265628,30
Investissement	Dépenses €		Recettes €	
	Dépenses €		Exédent reporté	
	122214,14		179817,44	
			Affectation du résultat de fonctionnement	22000,00
			Recettes	93129,00
	Restes à réaliser 2017	182723,3	Restes à réaliser 2017	10000,00
	Total Dépenses	304937,44	Total Recettes	304937,44

- **Rejet des termes de la convention de subdélégation proposé par le STIF (circuits spéciaux scolaires)**
Rejet accepté à l'unanimité
- **Autorisation de signer la convention commune associée avec le PNR de la vallée de Chevreuse.**
Acceptée à l'unanimité
- **Renouvellement de la Commission communale des impôts directs.**
Titulaires : Sylvie Boucault, Bernard Branger, Philippe de Talhouet, Danielle Dillmann, Jean-Marc Paris, Ghislaine Rocher.

Suppléants : Philippe Cloup, Dominique Martini, Michelle Morceau, Corine Picavet, Laurent Bily, Bertrand Rosse.

Approuvé à l'unanimité

- **Questions/Informations au/du public**

Demande de Engie pour l'installation de 3 antennes hertziennes de relevé de compteurs d'ici à 2020.

Demande de location d'un terrain communal route du Marais pour un éducateur comportementaliste canin.

Gens du voyage condamnés à la remise en l'état des lieux à l'origine dans un délai de 4 mois .

Facture Eau Ouest Essonne pour les personnes non-mensualisées. Attention des erreurs ont pu se glisser dans l'estimatif de mi-année.

Le mot du Maire

Compte-tenu de l'actualité très riche, vous trouverez, en page 2, un point détaillé sur nos finances et le bilan des 100 jours de mon équipe.

William Berrichillo

Rappel : Vous pouvez à tout moment demander à recevoir « Le Saint-Mauricien » en version numérique. (Rubrique Abonnement sur le site web.). C'est un geste éco-citoyen limitant le nombre d'exemplaires imprimés.

Saint-Mauricien
Numérique

Un point sur les finances

	Budgétisé 2018	Réalisé 2017		Budgétisé 2018	Réalisé 2017
Fonctionnement - Recettes	1 265 628,30 €	1 136 292,87 €	Fonctionnement - Dépenses	1 265 628,30 €	1 073 886,44 €
Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	181 801,30 €	0,00 €	Charges à caractère général	379 250,00 €	340 312,87 €
Atténuations de charges		2 283,33 €	Charges de personnel et frais assimilés	643 900,00 €	557 878,45 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	112 000,00 €	122 637,31 €	Atténuations de produits	35 000,00 €	31 814,09 €
Impôts et taxes	777 021,00 €	787 558,00 €	Dépenses imprévues	37 875,51 €	0,00 €
Dotations, subventions et participations	125 556,00 €	154 547,33 €	Autres charges de gestion courante	142 079,00 €	122 771,28 €
Autres produits de gestion courante	53 500,00 €	53 516,68 €	Charges financières	22 523,79 €	21 109,75 €
Produits exceptionnels	15 750,00 €	15 750,22 €	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	0,00 €

Fonctionnement :

-Recettes : Grâce à un report d'excédent, notre recette s'améliore. Cela est dû en partie à une bonne gestion des dépenses affectées sur l'année 2017 et non réalisées. Mais les subventions et dotations baissent.

-Dépenses : Notre budget de dépenses est en augmentation due en grande partie à une régularisation sur des charges de salaires à payer cette année.

-Comme un budget communal se doit d'être équilibré tant en recettes qu'en dépenses, nous effectuons des prévisions sur certains chapitres au-delà de l'attendu, ce qui au final permettra de générer des soldes créditeurs reportés d'une année sur l'autre.

	Budgétisé 2018	Réalisé 2017		Budgétisé 2018	Réalisé 2017
Investissement - Recettes	304 937,44 €	359 590,40 €	Investissement - Dépenses	304 937,44 €	248 716,94 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	179 817,44 €	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées	72 607,15 €	57 466,64 €
Dotations, fonds divers et réserves	68 000,00 €	109 590,40 €	Immobilisations incorporelles	5 100,00 €	3 873,60 €
Subventions d'investissement	57 120,00 €	0,00 €	Immobilisations corporelles	227 230,29 €	187 376,70 €
Emprunts et dettes assimilées		250 000,00 €			

Investissement :

-Recettes : Les subventions baissent chaque année. En 2017 un emprunt avait permis de réaliser au mieux certains travaux. Le solde génère un report excédentaire.

-Dépenses : Les voiries et l'amélioration énergétique de l'école seront les principales priorités

Le bilan des 100 jours de la nouvelle équipe.

Voilà maintenant près de 100 jours que nous avons été élus.

L'équipe a travaillé ardemment pour être opérationnelle au plus vite, répondre à vos demandes les plus pressantes mais aussi pour vous apporter rapidement du changement, développer de nouveaux axes : relance du Conseil des Jeunes, mise en place des nouveaux horaires en mairie, sondage sur voirie, communication via les canaux numériques, point informatique en mairie, inventaire des voiries, relance d'actions et d'idées avec les associations.

Ce sont autant d'éléments qui vont nous permettre d'avancer, de mieux communiquer et de vous faire participer à nos réflexions.

Notre commune vient d'obtenir l'accord du PNR pour devenir commune associée. Cela nous permettra non seulement de bénéficier d'expertises avérées et fortes en matière de protection de l'environnement mais aussi de conseils pour le développement mesuré mais utile de notre commune.

Différents projets sont encore à mener et nous nous ferons fort de vous en informer au fur et à mesure de leurs avancées.

Bien à vous

William Berrichillo

Point Informatique en mairie

Besoin d'une information sur le web, une démarche administrative à faire sur internet. Mais vous n'avez pas d'ordinateur ou pas d'accès internet ? Passez à la mairie. Un PC est en libre service pour vous permettre de répondre à ce besoin.

Imprimé par la CCPL

Nettoyage de Printemps

Le 5 mai, EN FAMILLE, Rdv 9h00 à la Mairie

Aidez nous à garder notre village propre

Petit déjeuner offert, Gants et sacs fournis

Participation du Conseil des Jeunes



Diplôme du jeune éco-citoyen



Remis par le Conseil des Jeunes de Saint-Maurice-Montcouronne

Délivré à :
Pour sa participation active à la journée « Essonne-Verte, Essonne-Propre » organisée le 5 Mai 2018.



Essonne Verte - Essonne Propre

Nuisances de printemps

Les beaux jours reviennent et avec eux les joies et contraintes d'entretien de notre environnement. Afin de maximiser les joies, voici quelques règles à ne pas oublier :

- Par arrêté préfectoral, les feux de déchets verts sont interdits
- Les outils bruyants (tondeuse, taille-haie,...) ne sont pas autorisés le dimanche
- Laissez libres les espaces verts communaux afin d'en faciliter l'entretien.



Comme chaque année depuis plus de 10 ans maintenant, nos jeunes de CM2 sont partis faire une classe verte à Camaret.

Un mystère persiste : d'où vient le décalage entre les nuages des cartes météo du journal télévisé et le bleu du ciel des photos reçues ?

Camaret

Le retour de la semaine de 4 jours à l'école

Suite au décret N°2017-1108 paru le 28 juin 2017, les communes ont la possibilité de repasser à la semaine de 4 jours. Un sondage a donc été réalisé en novembre 2017 auprès des parents d'élèves à l'initiative des 2 fédérations de parents d'élèves (GAPE et FCPE) et de l'équipe enseignante. Avec une participation supérieure à 95%, les résultats furent les suivants :

Retour à 4 jours	Maintien des 4j 1/2	Ne se prononce pas
72.84%	17.48%	9.68%

L'ensemble de la communauté éducative du village (parents d'élèves, municipalité, enseignants) souhaitant retourner à la semaine de 4 jours, un conseil d'école extraordinaire s'est tenu pour valider ce choix et en faire part au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) qui a émis un avis favorable. Ainsi, dès la rentrée 2018-2019, les heures d'enseignements se feront les lundis, mardis, jeudis et vendredis selon l'organisation suivante :

Accueil Matin	Fin des cours Matin	Accueil Après-Midi	Fin des cours Soir
8h20 - 8h30	11h45	13h35 - 13h45	16h30



Surveillez vos arbres et plus particulièrement vos pins. Si vous y voyez ce genre de « cocons », il s'agit de chenilles processionnaires. Ces chenilles qui redescendent au printemps, sont très urticantes et donc potentiellement dangereuses pour les enfants et animaux de compagnie.

Plus d'informations sur le site web de la mairie.

Chenilles processionnaires

Imprimé par la CCPL